Pour une société **juste**,

de **vrais** services publics

Samedi 1er février 2020
Hôtel de ville de Tours

Le compte rendu de la journée du 1 février a été réalisé sans l'enregistrement prévu à cet effet qui devait être mis à la disposition par la mairie de Tours et qui n'a pas fonctionné. Aussi, nous avons eu des difficultés à tout retranscrire, certaines interventions manquent faute d'enregistrement ; nous nous en excusons.

Accueil :

Patrick HALLINGER (président Convergence services publics37)

Bienvenu à toutes et tous, ami-e-s du département de l'Indre et Loire mais aussi ceux venus de toute la France à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la Convergence Nationale.
Nos rencontres services publics 2020 sont au carrefour des luttes et des espérances : mettre en échec ce terrible plan destructeur de nos acquis en matière de protection sociale, la retraite et il y a aussi en arrière-plan la sécurité sociale, ce fantastique héritage des générations précédentes.
Nous sommes au carrefour de **choix de société** ; la poursuite des choix libéraux engagés depuis la moitié des années 1980, qui ont mis au centre une logique d'assujettissement au rendement financier, à la recherche de superprofits des grandes entreprises mondialisées et des fonds de pension, ce qui conduit à la destruction programmée de tous nos services publics.
Les services publics, leur défense, leur rénovation, leur démocratisation sont au cœur de nos réflexions.
Les collectivités territoriales, menacées dans leurs moyens de fonctionnement, sont des lieux de résistance et d'innovation dans la réponse aux besoins, mais la réduction drastique programmée de leurs moyens financiers en font des leviers pour leur privatisation.
Ces rencontres sont celles d'un moment de mise en commun pour construire ensemble le difficile chemin du rassemblement pour des alternatives, réunissant syndicalistes, militants associatifs, politiques, élus.

La présence des élus et des candidats aux futures élections municipales nous est précieuse car le message de nos rencontres s'adresse à ceux-ci. Comment vont-ils s'engager auprès de nos concitoyens pour porter cette action pour promouvoir les services publics au cœur du projet de société, comme une véritable alternative à la logique du tout financier.
Nous devons acter à cet égard ce qui a avancé de manière forte ces dernières années grâce à la mobilisation,
-ainsi la question du retour à la gestion publique, avec ce dossier emblématique que nous portons avec Eau Touraine depuis tant d'années sur la gestion publique de l'eau
-ainsi la question de l'alimentation et des cantines que nous avons portée avec la confédération paysanne, nos amis du lycée agricole de Fondettes et Emmanuel Denis depuis nos réunions de Loches
-ainsi les questions du climat portées par le « Collectif Climat » auquel nous apportons notre petite pierre,
-ainsi la question de la démocratie que nous portons historiquement depuis la création de la Convergence en 2005 et qui a été au centre de la mobilisation des gilets jaunes avec le RIC.

Ces rencontres, nous souhaitons qu'elles puissent déboucher sur des premières décisions pour initier partout des initiatives **d'éducation populaire et de mobilisation**.
Nous appelons les citoyens engagés, les organisations syndicales, associatives, politiques à participer à l'activité de Convergence pour se donner ensemble des moyens de faire vivre ces objectifs.

Les services publics dans notre vie quotidienne

Atelier animé par Denise FERRISSE Christophe AHUIR (Conseiller municipal de Nazelles-Négron), Thierry CRESPO (président de l'association Eau Assainissement Publics Nord-Ouest Touraine), Philippe LE ROUX (président de l'Association Multimédia et Informatique de Chambray les Tours)

Philippe LE ROUX (président de l'Association Multimédia et Informatique de Chambray les Tours)

La fracture numérique, sociale, territoriale, générationnelle

On a longtemps parlé de "fracture numérique". Sur l'un des bords de cette fracture, on place la part de la population qui jouit du privilège de l'accès aux moyens des technologies numériques et sur l'autre bord la partie de la population privée de cet accès. Le défaut d'accès au numérique, et singulièrement internet, peut être lié au déficit d'infrastructures. C'est le cas très souvent en zone rurale en raison de la pauvreté des réseaux téléphoniques et ADSL, mais c'est aussi le cas en zone urbaine avec les retards d'implantation de la fibre.

La cause principale de la fracture numérique, est d'abord liée à des considérations sociales et culturelles : sociales car pour une partie de la population l'équipement représente encore un coût financier important. Culturelles car quasiment personne n'a reçu de formation à l'usage de ces technologies. C'est le cas des seniors.

Nous avons donc toute une frange de la population qui n'est pas équipée, qui n'a jamais touché un clavier, qui ignore ce qu'est un courriel, qui pense qu'il faut être hautement qualifié pour se promener sur le web mais aussi une autre partie de la population équipée certes, connectée aussi, mais totalement incapable de rédiger le moindre mail ou de compléter le moindre formulaire en ligne. Aujourd'hui, un néologisme permet de qualifier l'état de ces personnes coupées du monde numérique. Ce néologisme c'est **l'illectronisme,** la personne "*illectronée*" est aussi totalement en marge de la société que l'est la personne illettrée.

Une étude récente de France Stratégie montre que ce sont 28 % de la population des plus de 18 ans qui sont éloignés du numérique soit environ 14 millions de personnes.

La population éloignée du numérique est définie, dans ce rapport, comme étant la somme de deux groupes distincts : les non-internautes qui ne se connectent jamais à internet, et les internautes « distants » dont les compétences numériques sont faibles au point de ne pas pouvoir réaliser certaines opérations simples comme les démarches administratives en ligne, la recherche d'information, les achats en ligne, etc.

Cette population compte au total environ 14 millions de personnes soit 28 % de la population française des plus de 18 ans. 16 % ne se connectent jamais à internet et 12 % en ont un usage « distant ».

Toutes ces personnes sont en marge car aujourd'hui tout fonctionne avec les technologies du numérique :

- les échanges au sein du cercle privé (famille, amis,...),
- les échanges professionnels, les échanges administratifs (les déclarations d'impôts et les déclarations de vente de voiture de particulier à particulier),
- les achats sur internet,
- l'accès aux média
- et surtout les innombrables opportunités de formation.

La maîtrise des compétences numériques de base de même que l'accès à l'information et aux contenus disponibles sur internet sont aujourd'hui quasiment indispensables pour la réussite scolaire, académique et professionnelle.

Malheureusement, c'est toute une partie de la population qui est laissée pour compte et cela tend à s'aggraver dans la mesure où un nombre croissant de services passent par les voies du numérique en remplacement des échanges directs entre les personnes.

L'un des principaux vecteurs de la relation entre un service et un client ou entre un service et un administré est, aujourd'hui, internet. Cela a induit la suppression de milliers d'emplois de guichet.

Cette "fracture numérique" n'est pas supportable. C'est une nouvelle cause de la croissance des inégalités au sein de la population.

Quelles réponses donnons-nous ?

Comme citoyen m'intéressant à la chose publique, je dis que l'État, qui se doit d'abord de protéger et d'accompagner les citoyens, ne joue pas son rôle. Cela est vrai, mais se contenter de le dire en observant qu'on laisse les gens se débrouiller ne change rien. Alors, quand on le peut, c'est une nouvelle fois la solidarité qui va combler les manquements de l'État. **Pour notre part, c'est ce que nous essayons de faire à Chambray-lès-Tours dans notre association depuis 12 ans déjà, où une quinzaine de bénévoles, pour la plupart déjà « papy et mamies », nous formons, dans un esprit d'éducation populaire, de nombreuses personnes à ces technologies en leur proposant des cours d'initiation mais aussi des formations plus solides autour de thèmes comme la bureautique, la retouche photo, le montage vidéo, les recherches généalogiques, Linux et tous les logiciels libres, l'impression 3D etc.… .**

En complément, nous aidons nos adhérents à réparer eux-mêmes, ou nous réparons pour eux, leurs matériels et installations logicielles.

Outre le travail auprès d'adultes, nous intervenons auprès d'enfants. Nous avons de jeunes adhérents et **nous intervenons dans les écoles primaires pour faire ce que ne fait pas l'Éducation nationale, service public qui reste bien en retard sur son temps et sur ce qui se fait dans de nombreux autres pays.** Nous initions les enfants grosso modo du CE2 au CM2 d'une part à la programmation (codage, coding) et d'autre part à la robotique.

« Si pour toi c'est gratuit, c'est que c'est toi le produit», une petite caste d'un côté et de l'autre le reste des humains de la planète ?

J'ai essayé de montrer comment les technologies pouvaient être facteur d'accroissement des inégalités. Je pense, et c'est plus grave, qu'elles constituent d'une certaine manière un danger pour la démocratie et nos libertés.

Je vais m'intéresser maintenant aux personnes qui ont un niveau de pratique plus élevé et sont à l'aise dans le monde numérique, celles qui n'hésitent à être sur les réseaux sociaux, celles qui savent remplir leur déclaration d'impôt, celles qui utilisent la multitude de services disponibles sur internet, mais qui sont aussi celles qui répandent de façon totalement inconsciente leurs données personnelles.

Je prends un exemple ; nous connaissons tous les modèles économiques sur lesquels reposent les grands services gratuits. Nous avons coutume de dire, « ***si pour toi c'est gratuit, c'est que c'est toi le produit ».***

- Prenons Google : regardez tous les services soi-disant gratuits que cette société semble vous offrir : l'un des meilleurs moteurs de recherche du monde, Youtube, gmail, google drive, google maps, google earth, agenda et contact en partage, toute la boutique d'applications gratuites pour vos smartphones…. Tout cela à l'œil ? Comment expliquer alors ces chiffres :

capitalisation de près de 850 milliards de $ fin 2019, chiffre d'affaires de 140 milliards de $ en 2018. C'est ce que vous donnez sans peut-être le savoir à ce type de société qui est monnayé au secteur marchand, mais pas seulement, pour arriver à de tels chiffres.

- Si on considère un autre géant, Amazon, c'est un chiffre d'affaires de 240 milliards de $ en 2018. Pour comparaison, j'indique que les recettes de l'État hors les parts reversées à l'Europe et aux collectivités territoriales est de l'ordre de 245 milliards d'€ en 2020
- Facebook : ordre de grandeur du CA 2019 : 70 à 80 M$

Ce sont des milliards de personnes qui utilisent ces services en générant des milliards et des milliards de données personnelles stockées dans d'immenses data-centers. Nous savons aussi que des données de Facebook ont été échangées avec la NSA, que d'autres ont été utilisées pour influencer des votes dans de grandes démocraties. Des soupçons sérieux portent ainsi sur des manipulations à l'occasion du référendum sur le Brexit en 2016, soupçons qui ont motivé l'ouverture d'une enquête au Royaume-Uni en 2017.

Maintenant ajoutons trois autres éléments pour dresser un tableau de l'avenir

- la technologie 5G
- les objets connectés (environ 50 milliards dans le monde en 2020)
- et ce qu'on appelle à tort l'Intelligence Artificielle.

Les nouveaux objets connectés vont ouvrir la voie à des intrusions encore plus massives dans les vies privées et des collectes bien plus importantes de données personnelles. L'IA qui est d'abord un ensemble de processus de prises de décisions automatisée permettra d'anticiper dit-on, les besoins et les désirs des individus. On vous annonce que vous allez vivre dans le monde merveilleux où la machine sera en capacité de prédire à coup sûr, votre choix et donc de vous décharger de la tâche intellectuelle de prise de décision.

Quand j'agrège tous ces éléments, il me semble qu'il y a danger.

Quid de votre libre arbitre ?

Quid de votre capacité de jugement ?

Quid de la démocratie ?

Je n'ai pas les réponses à ces questions. Ce que je sais c'est qu'elles nous interpellent comme elles doivent interpeller l'ensemble de la société qui doit, à travers ses institutions, trouver des réponses et apporter des solutions de protection du citoyen.

Pour conclure

J'ai peur que nous soyons en train de vivre la naissance d'une créature non humaine, constituée de milliers ou millions de machines aux gigantesques capacités de calcul, utilisant les milliards de To que nous leur fournissons gratuitement et inconsciemment, qui seront capables grâce à l'IA de diriger le monde pour le bénéfice d'une toute petite caste et en nous faisant croire que nous sommes dans le meilleur des mondes.

1984 c'est demain.

Thierry CRESPO (président de l'association Eau Assainissement Publics Nord-Ouest Touraine)

Rappel : l'eau est un bien commun. « Eau- Touraine » est une association qui a pour objectifs :

1 - le retour en **régie publique** de la gestion de l'eau potable : alimentation, production, distribution, ainsi que son assainissement. Elle vise à plus d'équité et de transparence dans les choix.

2 - la défense de la protection des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau

3 - la protection de la nappe du Cénomanien

4 - la recherche d'informations sur l'organisation et la gestion de l'eau, l'assainissement sur le territoire de l'Indre-et-Loire

5 - la diffusion des informations et données auprès des élus, usagers…

La gestion de l'eau

Elle peut se faire en DSP (délégation de service public) ou en régie publique

Avec la Délégation de Service Public, une collectivité confie à une société privée la gestion de l'eau et/ou de l'assainissement, ces sociétés sont la plupart du temps des multinationales avec actionnariat financier.
Préalable : l'étude est faite par un bureau d'étude « pseudo indépendant » qui donne la DSP gagnante dans tous les rapports connus.
L'entreprise gère le service, sauf de la maintenance des réseaux, et les élus sont « tranquilles ».
Les renouvellements de contrats se font en général sur des durées de 5 à 15 ans en fonction des engagements financiers du délégataire.
La loi prévoit une commission de contrôle financier mise en place par la collectivité, qui doit examiner le Rapport Annuel du Délégataire (RAD).
La collectivité doit, elle, rédiger un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS)
Normalement, ces contrôles permettent de confronter la réalité du service avec le contrat initialement prévu.
Mais les collectivités ont tendance à confier la rédaction du RPQS aux mêmes bureaux d'étude qui ont conseillé de choisir la gestion par DSP. Et les commissions de contrôle financier se mettent en place lentement.

Avec la Régie publique, c'est la gestion directe par la commune avec du personnel appointé par la collectivité, les élus gèrent en direct ses services. La pérennité des installations est assurée, ainsi que la qualité des services apportés aux citoyens.
La notion d'actionnariat est supprimée au profit des redevables. Buts à terme :
- la convergence des tarifs pour assurer la solidarité entre communes
- un prix équitable évitant une augmentation injuste des tarifs les plus bas
- un abonnement gratuit et un tarif progressif plus juste socialement et plus vertueux écologiquement, puisque favorisant les économies d'eau.

La loi NOTRe (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République du 7 Août 2015) prévoit des regroupements de communautés de communes. Si une des CC existantes a déjà la compétence eau, tout le territoire doit la prendre, ce qui entraîne la dissolution des syndicats de communes à l'intérieur de la nouvelle CC.
Les nouvelles Communautés de Communes et la Métropole peuvent conserver plusieurs modes de gestion sur leur territoire, ce qui ne peut être qu'un mode de gestion provisoire ne permettant pas une gestion d'intérêt général de long terme.

Christophe AHUIR (Conseiller municipal de Nazelles-Négron)

La situation s'aggrave avec le changement climatique. En 2019, dans le secteur d'Amboise, nous sommes passés à côté de la catastrophe, nous avons demandé d'être approvisionnés par l'agglo de TOURS à cause de la canicule de cet été. La ressource en eau se raréfie. La position de la Chambre d'Agriculture propose comme solution la création de bassins de rétention. Comme élu, je le dis, ce n'est pas la solution, il faut plutôt envisager de changer de modèle agricole et économiser l'eau. L'Etat ne transfère pas les moyens nécessaires aux communes.
Je dénonce la propagande sur l'isolation à 1 € qui enrichit les escrocs.
Je veux aussi intervenir également sur la fracture territoriale : la commune a créé un service « entourage », et nous constatons que 10 % des personnes âgées de la commune n'ont qu'un ou deux contacts par semaine. Pour lutter contre cet isolement, avec le service « entourage » ce sont 3 personnes qui se déplacent chez les personnes âgées.
Sur la santé et pour mettre fin aux déserts médicaux, je souhaite qu'il n'y ait pas d'intervention sur la demande mais sur l'offre de médecins : **il faut changer la formation des médecins.**

Alexandra SCHALK-PETITOT, (adjointe au maire de Tours et représentante de celui-ci) intervient sur plusieurs actions de la ville et de la métropole sur les questions énergétiques et pour s'attaquer à la fracture sociale.
La Métropole met ainsi en place une plateforme de rénovation énergétique avec un guichet unique : ARTEMIS avec 10 emplois créés. Beaucoup de structures existaient précédemment sur la Métropole. Sur le territoire métropolitain, 7000 logements sont à rénover. La plateforme intervient également pour l'adaptabilité des logements et permettre le maintien à domicile.
La Métropole a mis en place des maisons de services au public (MSAP). L'analyse des besoins a entraîné la construction d'une école aux 2 Lions ainsi que l'entretien des écoles primaires existantes.
Pour les structures du logement social, Tours Habitat et Val Touraine Habitat, des conseillères en économie sociale ont été mises en place pour aider les personnes en difficulté.

Pour Emmanuel DENIS : **(Conseiller Municipal de TOURS, Conseiller à la métropole) et Cathy MUNSCH - MASSET (vice -présidente de la région),** ARTEMIS est une nouvelle structure qui se met en place au détriment d'ALEC 37 (Agence Locale de l'Energie et du climat d'Indre-et-Loire), ce qui va en l'état pénaliser les communes du reste du département. Christophe Ahuir intervient dans le même sens en se demandant s'il ne pourrait y avoir un partenariat ?
Sur la question de l'eau, Emmanuel Denis fait remarquer que la qualité de l'eau s'est aussi dégradée dans les nappes alluviales de Tours avec des traces de pesticides. Consommer une eau propre doit être **un droit pour la population**, ce qui a été fait cet été pour Nazelles-Négron ne pourra perdurer. La consommation de l'eau en 2018 a augmenté sur la métropole. La métropole ne doit pas écraser les autres communes du département. Une action publique cohérente doit être engagée sur l'ensemble du territoire.

Mettre fin aux fractures territoriales et sociales,

Atelier animé par Anne RIEAU et Benoit LAURET avec Marylise LEBRANCHU (Ancienne ministre de la Réforme de l'Etat et de la Fonction Publique), Florence DUMOND (cheminots CGT), Antoine MARTIN (Fakir)

Antoine MARTIN (Fakir)

Pour parler des fractures territoriales et sociales en France, il est nécessaire de parler des **fractures politiques**. Or il existe en France une très importante fracture politique, **la fracture entre Paris et les zones périurbaines**.
Ainsi, au second tour des présidentielles, Emmanuel Macron a remporté 90% des suffrages à Paris, tandis que dans la Somme, Marine Le Pen accumulait 45% des suffrages. Il s'agit de la répétition d'une fracture politique importante du pays, qui avait déjà eu lieu en 2005 autour du Traité Constitutionnel Européen. Il faut trouver des responsables à cette fracture, qui est aussi une fracture sociologique entre Paris et la Somme.
Dans la constitution de cette fracture politique, il y a d'abord **le rôle des médias**, qui invisibilisent les souffrances et qui ne parviennent plus à rendre compte du réel des désindustrialisations et de leurs conséquences sociales. Le baromètre de la diversité du CSA montre ainsi que les médias montrent pendant 80% du temps d'antenne des CSP+, tandis qu'à l'inverse, les personnes en situation de précarité représentent 0,3% du temps d'antenne.
Cette invisibilisation à l'antenne permet d'expliquer les surprises électorales (2002, Brexit, Trump), mais aussi **l'émergence de certains mouvements sociaux spontanés comme les Gilets Jaunes qui étaient pourtant impensables quelques mois auparavant.** C'est à notre Fakir, en réalité, de montrer ces souffrances invisibles.
Et aujourd'hui, cette souffrance s'accroît très fortement, lorsque l'on voit la destruction des services publics en règle organisée par le gouvernement actuel, la fin de l'indépendance du budget de la sécurité sociale, la précarisation violente des enseignants et l'éclatement des programmes, la réforme SNCF… **La réforme des retraites actuelle constitue une attaque inédite contre l'un des plus grands acquis du CNR et le fondement du modèle social français. C'est une bataille essentielle à remporter.**

Marylise LEBRANCHU (Ancienne ministre de la Réforme de l'Etat et de la Fonction Publique)

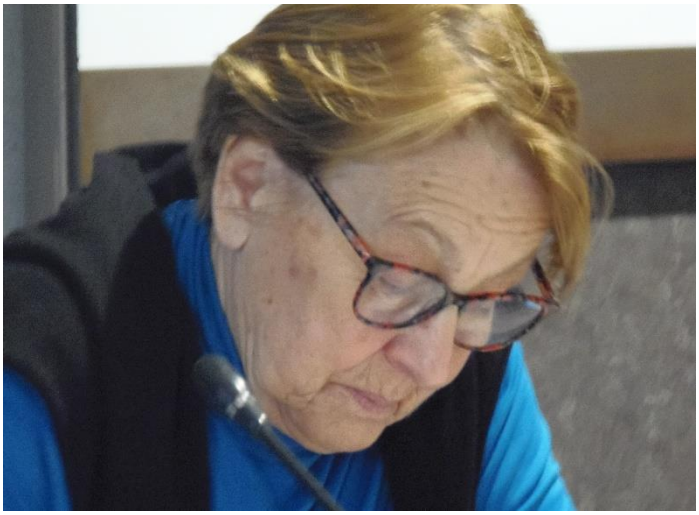

Un enfant qui naît ici ou là, à conditions familiales identiques, n'a pas les mêmes chances parce qu'il n'y a pas d'égalité des possibles.

Chacun connaît des situations difficiles aussi bien dans les quartiers populaires, les petites villes, les zones quasi désertiques, même si, ne l'oublions pas, il existe des communes rurales riches et des grandes villes pauvres.

Les inégalités sont des inégalités de services publics, inégalités d'offres d'école, d'accompagnement de la petite enfance, de soins, d'accès aux bibliothèques, à la culture, sports, transport...

Devant ce constat, une question importante est celle des ressources financières de chacune des collectivités locales. Elles sont définies au départ dans les lois de décentralisation même si fiscalité et ressources externes ont évolué.

Dans les années 80 les lois Mauroy-Deferre ont créé la décentralisation avec parallèlement, c'est important de le rappeler, Jacques Ralite qui renforce les hôpitaux publics et Anicet Le Pors qui travaille le statut de la fonction publique territoriale. On a à partir de là, une fonction publique à trois piliers : fonction publique nationale, hospitalière et territoriale. Les employés de collectivités deviennent donc **des fonctionnaires garants des valeurs de la République.**

Ensuite, parmi les moments importants, il faut citer la loi Chevènement qui organise les intercommunalités sans oublier la création de la DATAR - Direction de l'Aménagement du Territoire - essentielle à l'organisation territoriale de la République. S'ajoute un corollaire qui a été déterminant pour beaucoup de territoires et beaucoup de régions : les contrats de plan inventés par Michel Rocard appelés ensuite contrats de projet.

Dans ce contexte, en résumant beaucoup ce qui a pu se passer depuis ces années, il faut aborder comment sont réparties les dotations de l'État. **Les collectivités disposent de leurs ressources propres. Mais voir que, justement parce qu'il est important d'avoir de la fiscalité, se créent des conditions de concurrence entre les communes qui se disputent les investissements industriels pour la taxe professionnelle et le foncier bâti et bien sûr l'habitat.**

L'inattendu de la décentralisation, c'est d'avoir créé la concurrence entre communes et entre territoires. Voyons la place qu'y prend la Dotation Globale de Fonctionnement. La DGF est la ressource versée par l'Etat pour financer les transferts de compétences. Elle a subi beaucoup d'évolution depuis sa création. De multiples critères se sont empilés (plus de 40) mais ne répondant pas à la lutte contre les inégalités. Il y avait donc une urgence à réformer cette DGF pour prendre en compte la concurrence telle que décrite rapidement entre les collectivités, mais aussi les inégalités territoriales croissantes : La DGF est injuste.

Nous avons avec Christian ECKERT conduit une réforme qui a été votée qui permettait de sortir de l'ornière de la concurrence. Malheureusement, en l'absence de coopération, ceux qui perdaient ont exercé un lobbying d'enfer et la loi a été reportée puis enterrée après 2017.

Le mandat 2012 /2017 devait, avant cela, porter une loi de décentralisation et d'organisation territoriale de la République. Son état d'esprit était simple, c'était comment sortir de la concurrence pour créer la coopération parce que la concurrence n'est pas une valeur mais un fait qui « tire vers le bas » et la coopération, elle, est une valeur. Un texte court a été validé le 14 juillet 2012 mais c'était sans compter avec les États généraux du Sénat. Le président de la République a préféré reporter la discussion à la fin de ses États Généraux du Sénat pour prendre en compte les propositions qui en ressortiraient. C' était difficile de faire autrement puisque la constitution donne priorité au SÉNAT pour tout ce qui concerne les territoires.

S'en est suivie une discussion avec toutes les associations d'élus et malheureusement il y a eu impossibilité de trouver un minimum de consensus ou en tout cas d'objectifs partagés. Du coup, les deux textes modernisation de l'action publique organisation des métropoles et loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) sont sans doute une étape importante vers l'esprit de coopération mais ne restent qu'une étape à peaufiner.

Ça a permis de découvrir ou de démontrer que les associations d'élus sont surtout organisées par strates et non pas par territoire. Du coup, la plupart des maires s'expriment contre les intercommunalités conçues pourtant pour l'organisation de la coopération par territoire, pour un accès plus égalitaire aux services publics. Nul n'a trouvé meilleur instrument pour certaines compétences qui permettraient de soutenir les centres villes dégradées et pour les quartiers qui se sentent abandonnés ...

Le même constat est à faire pour les départements, lieux des solidarités individuelles et territoriales. **Il faudrait redonner le RSA à l'Etat car cela relève de la solidarité nationale** et parce qu'aujourd'hui, si RSA et Allocation Personnalisée d'Autonomie sont servies partout, dans les départements pauvres c'est l'accompagnement qui manque comme les outils d'environnement des collèges....

La question de la décentralisation n'est efficace que si les ressources sont justes.
C'est la coopération et non la compétition qui conduit à de la justice donc **on doit donner plus à ceux qui ont moins**.
Quand a-t-on le moins de ressources propres ? C'est quand le revenu par habitant est plus faible. C'est quand on a des zones à protéger et qu'il faut les laisser telles quelles car elles bénéficient à Tous (zones agricoles, zones classées dans Natura 2000 etc).
La question centrale est donc d'arriver à des <u>ressources justes</u>, malgré les dotations urbaines ou rurales, les coups de pouce aux départements pauvres, **l'égalité de moyens des territoires, c'est aujourd'hui *faux*** . ! Ce qui n'assure pas le mot Égalité de notre devise!

Anne RIEAU (convergence 37):

Oui les Services Publics sont indispensables dans les territoires, je voudrais rappeler le débat que Convergence 37 et la CGT ont mené sur les Partenariat Public Privé (PPP), pour la reconstruction des collèges du département 37, nous étions opposés aux PPP alors que la majorité politique de l'époque, constituée par les socialistes y était favorable et finalement à la suite de l'analyse posée des dangers représentés par les PPP, ce type de marché a été abandonné. L'abandon a été rendu effectif par la nouvelle majorité de droite qui, étonnamment, y était opposée (Les PPP ayant été créés par Nicolas Sarkozy). La CGT s'est également battue avec Convergence 37 **contre la privatisation du laboratoire départemental d'analyses de Touraine** qui a joué un rôle fondamental dans la crise de la vache folle. Le laboratoire a pu conserver son statut public.

Florence DUMOND (cheminots CGT)

L'aménagement du territoire, c'est avoir **une vision globale du territoire et penser son avenir avec l'objectif de lutter contre les fractures sociales et la désertification du monde rural tout en pensant à la protection de l'environnement et la biodiversité.**
Pour la CGT Cheminots, sans oublier les divers modes de transport, **le ferroviaire dans l'aménagement du territoire est à considérer comme un «outil aménageur» au service des populations.**
Ce mode de transport, avec une offre pertinente et cadencée, des tarifs adaptés, le confort, un temps de transport acceptable et la sécurité, est structurant pour le développement durable d'un territoire.
Les exemples ne manquent pas de voir une ville se développer lorsque le train s'y arrête !
La CGT a fait une contribution pour le Schéma Régional de Développement Durable et d'Egalité des Territoires dans laquelle elle formule **33 exigences revendicatives** pour « bien vivre et travailler en région Centre Val de Loire ».
Sur le sujet « transport», c'est avec le souci de l'urgence climatique, la promotion de l'intermodalité, le refus de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire et la perspective de relocalisation des emplois, notamment industriels, qui engendre de la mobilité que la CGT a porté un cahier revendicatif régional.
L'objectif est de mettre en débat les besoins d'investissements pour travailler au report modal de la route vers le fer et de mailler le territoire pour avoir un développement équilibré sur l'ensemble de la région mais aussi de la mettre en connexion avec d'autres régions sans forcément passer par Paris !

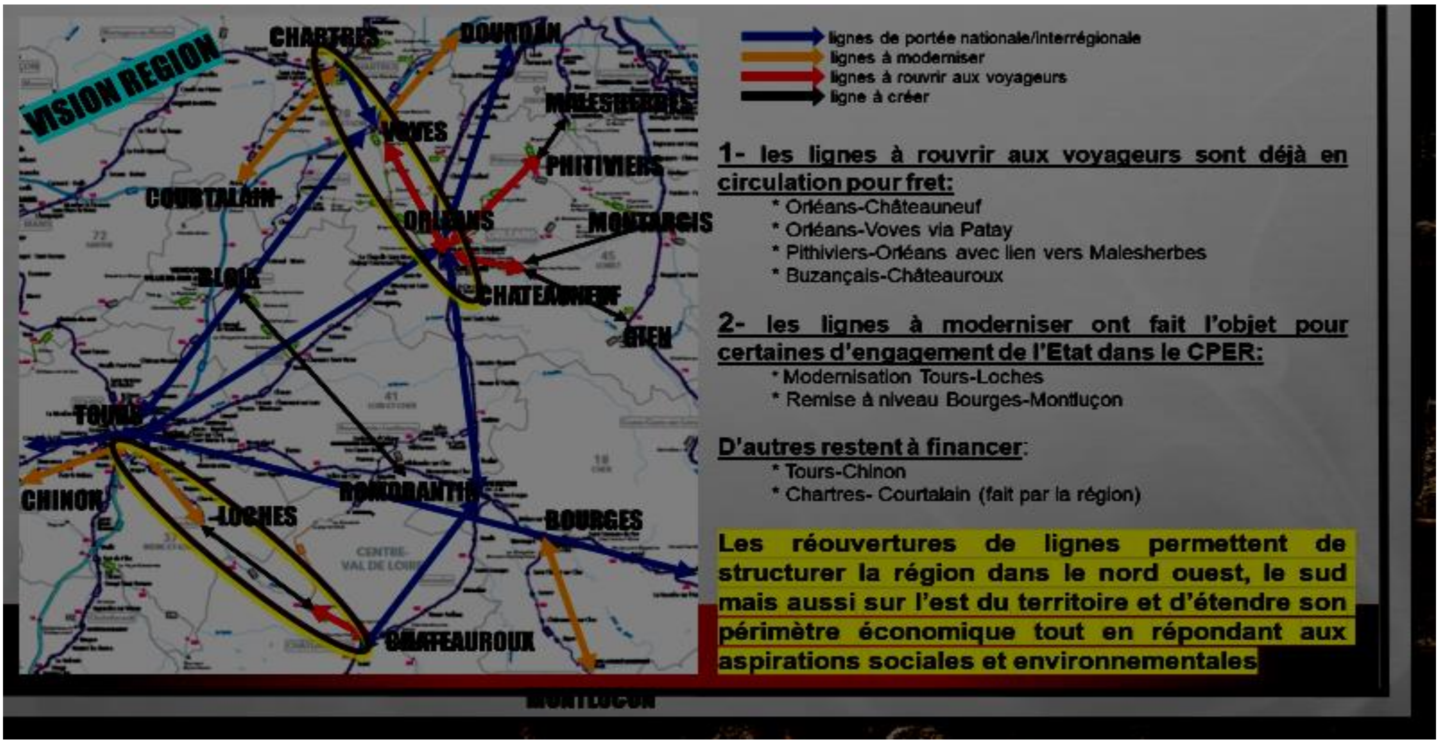

Afin de porter les réflexions au plus près des populations, la CGT Cheminots de Tours avec le Collectif Transport de l'UDCGT37 travaille sur l'étoile ferroviaire de Tours/St Pierre des Corps.
S'appuyant sur le « Y » avec jonction à La Membrolle (ligne en jaune), avec des investissements pour gagner en capacité pour augmenter l'offre, elle porte les atouts du ferroviaire (avec les 2 lignes Neuillé-Pont-Pierre/Le Mans et Château-Renault/Vendôme) pour répondre aux besoins de transport au nord de la Métropole qui voit augmenter la population. Nord dont les axes routiers sont saturés, notamment en entrant sur les bords de Loire !
Dans ces conditions, elle interroge sur la pertinence de travaux sur le réseau routier notamment la prolongation de la rocade depuis la Membrolle vers Rouziers-de-Touraine.

Afin de permettre les jonctions avec les différents quartiers de la Métropole, la CGT porte la proposition de faire une rocade ferroviaire avec arrêts à Fondettes/St Cyr, La Riche, place de Verdun, La Ville-aux-Dames Il va de soi qu'un accord de financement, pour l'exploitation et la billetterie, doit être trouvé entre les Autorités Organisatrices de Transport que sont la Métropole de Tours, Touraine Est Vallée et la Région !
La CGT met en garde sur les velléités que certains auraient de développer du tram-train pour gagner en coût d'investissement et prendraient le risque de se priver à plus long terme de continuer à participer à **l'aménagement du territoire en rouvrant des lignes.**
Ex Nantes/Chateaubriand exploité en tram-train avec installations et matériels dits « légers » mais dont l'exploitation n'est pas aussi performante qu'attendue et qui prive une relation directe vers Rennes s'il y avait la réouverture de ligne entre Châteaubriand et Retiers.

Afin d'optimiser l'utilisation du transport ferroviaire et donc de gérer l'argent public pour répondre aux besoins et exigences des populations, la CGT propose que les Collectivités favorisent le rabattement vers les gares soit par des transports collectifs adaptés, soit par le covoiturage qui serait limité à un périmètre donné avec des parkings suffisants.
Ainsi, on mettrait en œuvre **une véritable politique de l'intermodalité** !
Tout en portant la nécessité de faire des arrêts plus fréquents entre Langeais et Tours mais aussi des dessertes plus directes entre Saumur/Langeais/Tours, la CGT met en garde sur les freins opérés sur le service public lorsque les lignes ferroviaires utilisées combinent des trains TER mais aussi TET. En effet, à compter de 2022, les trains TET ne seront plus accessibles avec tarif TER sauf accord de réciprocité entre l'Etat et la Région.
Concernant le sud du département, la CGT en lien avec son UDCGT36, porte l'ouverture de la ligne depuis Tours jusqu'à Châteauroux. Cela permet de donner une perspective de développement à l'Indre et plus largement au Berry afin de **lutter contre la fracture territoriale.**
Il est bien évident que cette réouverture doit se voir sur le long terme, mais dans un 1er temps, il faut moderniser la voie, comme prévue au Contrat de Plan Etat Région (CPER) en cours, entre Tours et Châteauroux puis dans une 2ème phase moderniser les installations électriques pour gagner en capacité d'offre de sillons pour augmenter le nombre de trains.
La CGT alerte, sur la volonté de l'Etat de ne pas inscrire le sujet des « Mobilités » dans le futur CPER (contrat de plan Etat/région) pour laisser les autorités organisatrices décider et financer seules des infrastructures pour leur territoire ! Elle exige que ce volet soit au contraire intégré car il entre pleinement dans la vision globale d'un territoire connecté aux autres et donc à dimension structurante pour un maillage national.

Dans la réflexion sur l'aménagement du territoire, **la question de l'activité aéroportuaire se pose aussi avec la présence de 2 aéroports sur notre région. Est-ce utile ? Pour qui ?** Ce sujet est aussi à considérer en lien avec la région parisienne qui compte aussi 2 aéroports dont CDG accessible en direct par le TGV depuis Tours !
Pour la CGT, une réflexion sur le développement de celui de Châteauroux doit s'inscrire dans une vision d'aménagement du sud de la région et pose la question de la relance des trains de nuit pour éviter les vols intérieurs.
L'aménagement du territoire c'est aussi s'interroger sur le développement des services publics au service de l'économie.
Eléments essentiels pour l'implantation du tissu économique qu'il soit industriel, de services et de commerce, les services publics doivent répondre dans un territoire aux besoins des familles (enseignement scolaire et universitaire, garde d'enfants, informations sur leurs droits…), des populations en matière de santé et de prise en charge du vieillissement, d'accès à l'énergie, l'eau, aux moyens de communication, aux équipements sportifs, à la culture…
Les services publics, c'est aussi l'accès à des services de l'Etat pour aider à la connaissance des droits et à la sécurité.
Sans accès à un mode de transport collectif, durable, organisé et accessible financièrement, les individus mais aussi les entreprises et commerces ne sont pas attirés par ces villes et plus largement leur environnement. Sans services publics encore moins !
Il est donc impératif que **les populations en lien avec les acteurs des différents secteurs d'activités s'emparent de ces sujets pour porter ensemble les revendications sur la relocalisation des emplois**, les nouveaux besoins **pour réussir la transition écologique**. Elle doit s'interroger sur le développement du numérique et de l'Intelligence Artificielle et des conséquences sur les emplois et la santé.
Pour assurer les commerces de proximité et limiter l'étalement foncier, qui empiète sur les terres agricoles, des grandes surfaces, des mobilisations doivent se construire au plus près.
Ainsi, l'aménagement du territoire c'est aussi s'interroger sur le développement social des populations.
Penser emplois locaux, c'est réduire les déplacements, nocifs à l'environnement et aux conditions de vie.
C'est aussi participer à créer des liens sociaux dans les bassins de vie.
Penser bassin de vie, c'est aussi avoir une vision de la politique logement et urbanisation.

Tout cela avec un regard sur l'environnement et la biodiversité.
L'agriculture est nécessaire pour faire vivre les populations. Il faut donc en lien avec les acteurs du monde agricole porter l'exigence d'une agriculture locale respectueuse des terres, de l'air, des rivières, des animaux, mais aussi du travail des agriculteurs-trices et de la santé de toutes et tous pour garantir une alimentation saine, diversifiée, de qualité et en circuit court.
L'autonomie alimentaire doit être un objectif partagé dans les territoires.
La consommation de tout un chacun amène à la production de déchets et nous devons avec les populations porter des exigences quant à la baisse de production, en partant de la source que sont les emballages. Eduquer au tri sélectif, à la valorisation des déchets recyclables et ainsi porter la réflexion d'un vrai service public d'une filière qui irait de la collecte au traitement en passant par le tri.
Quant à l'eau, bien commun précieux, sa gestion et l'éducation à la consommation et l'utilisation doit elle aussi être partagée avec les populations.

Au regard des enjeux pour l'avenir, la CGT propose là aussi un vrai service public de cette filière depuis la gestion à la distribution en passant par le traitement.
Pour garantir ces services publics, la question des financements se posent.
Ainsi, une fiscalité juste, progressive selon les revenus est fondamentale.
Les services fiscaux en charge de la lutte contre la fraude fiscale doivent être dotés de moyens et les lois ne doivent pas permettre les niches fiscales dont les bénéficiaires sont trop souvent les plus hauts revenus.

Pour le ferroviaire, la CGT Cheminots porte la renationalisation des sociétés d'autoroutes, l'affectation de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques au financement du Réseau Ferroviaire National. Cela rapporterait 500 à 850 millions€ au plan national.
La CGT Cheminots demande l'arrêt des Partenariats Public/Privé (PPP). Véritable gabegie financière, comme avec par exemple avec LISEA (en charge d'exploiter et d'entretenir la LGV Tours-Bordeaux). Alors que l'investissement du groupe n'est que de 2.7 milliard€, pour 71% de financements publics, la convention de PPP prévoit une rente de 250 millions par an pendant 50 ans, soit une rentabilité de l'ordre de 15% par an payé par l'usager-contribuable.
La CGT Cheminots demande aussi la création d'un pôle financier public (mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public et semi-public exerçant des missions de service public et d'intérêt général) participant au financement des infrastructures ferroviaires.
Il est bien évident que ce pôle doit être placé sous contrôle public et social.
Ce dernier point pose donc les principes démocratiques dans notre pays. Pour la CGT, les choix de société qui engage l'intérêt général, les finances publiques doivent se faire sous contrôle des citoyens et des acteurs sociaux.
Pour finir, la question de l'aménagement des territoires et la place des acteurs qui y participent pour garantir les services publics doit nous interroger aussi sur les statuts de ces personnels.
En effet, le service public assuré par des fonctionnaires ou des salariés d'entreprises publiques doivent assurer une égalité de traitement, une qualité de service identique sur l'ensemble du territoire.
Reste à définir les services publics d'Etat et les services publics locaux ?
Au regard des lois de décentralisation (1982) et de réorganisation des Collectivités (NOTRe et MAPAM), y compris celle en cours « loi 3D : Décentralisation-Déconcentration-Différentiation » issue du programme Action Publique 2022, force est de constater le transfert des compétences et l'abandon de l'Etat de ses missions pour se concentrer sur les missions régaliennes «Défense, Sécurité, Justice», rend les Collectivités autonomes et libres de définir le niveau de service public avec des personnels sous contrat.
Cela met à mal la cohésion nationale et participe à mettre les régions en concurrence.
Pour la CGT Cheminots, le réseau ferroviaire doit rester à dimension nationale, d'où des personnels à statut national pour répondre aux exigences de service public et de sécurité ferroviaire partout sur le territoire national.
Quant à la logique de Délégation de Service Public, cela met en avant la logique de concurrence et participe à financer les entreprises privées et leurs actionnaires !

Retraite, maladie : pour une protection sociale solidaire ,

Atelier animé par Nicole LEPAPE et Alain GIDELLE avec Benoit TESTE (secrétaire général FSU), Jean-Claude CHAILLEY (résistance sociale), Michèle LEFLON (présidente de la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité)…

Jean-Claude CHAILLEY (résistance sociale)

Pour reconquérir la Sécurité Sociale et faire de nouvelles conquêtes, la 1ère condition c'est que les salariés soient informés des enjeux et propositions. **L'information, l'éducation populaire**, **sont la 1ère condition de la démocratie**, de la mobilisation, car on ne peut pas se mobiliser contre ce qu'on ne connaît pas ; Il faut expliquer aux jeunes et aux moins jeunes comment la Sécu est née, et qu'elle n'est pas forcément éternelle.

Nos gouvernants sont très clairs. **Pour Emmanuel Macron : « Le progrès social, c'est celui qu'on se paie soi-même »**. C'est la marchandisation généralisée. **Aucune solidarité** ; on achète ce qu'on peut payer, santé, retraite, services le moins publics possible. « Il faut mettre la protection sociale au service des entreprises ». L'inverse de la Sécu « à chacun selon ses besoins »

La redoutable Agnès Buzyn : « Un système de santé à bout de souffle, pensé à la sortie de la 2ème guerre mondiale…Nous sommes arrivés au bout ». Nous au contraire, on pense que la Sécu, non seulement n'est pas à bout de souffle, mais qu'on peut maintenant **réaliser le 100 % Sécu**. Buzyn toujours : « il faut construire autrement notre protection sociale».

Le terme est précis. Elle reprend le débat sur la réforme constitutionnelle : il s'agissait de remplacer le terme Sécurité Sociale de la constitution par protection sociale.

Buzyn encore dans son plan dit de lutte contre la pauvreté : « aller vers un filet de sécurité sociale ». Là on est au cœur du programme Macron.

Le projet de loi sur les retraites précise qu'il s'agit de « contribuer à la construction de la protection sociale du XXIe siècle ». Leur protection sociale se situe d'ailleurs dans un cadre plus vaste, Buzyn a déclaré «ce n'est pas un problème technique, c'est un choix de société». C'est bien un projet de société.

D'une part le principe 1 euro cotisé donne les mêmes droits, c'est le principe de la capitalisation qui exclut la solidarité qui est l'ADN de la Sécu, l'opposé de la sécu d'Ambroise Croizat. D'autre part la réforme est sous tendue par leur vision sombre de l'avenir des salariés, la généralisation à toute la vie professionnelle de la flexibilité, de la mobilité, de la précarité.

La réforme est nécessaire pour compléter les lois El Khomri, les ordonnances Pénicaud, le changement de statut de la SNCF puis de la RATP, la loi de transformation de la fonction publique. La flexibilité, la mobilité à vie, la fin de la notion de

carrière exigent la fin des régimes de retraite actuels. Cette réforme est nécessaire pour achever tout droit du travail, tout statut, pour permettre la baisse du « coût du travail ». Bien évidemment ce serait encore bien pire pour les femmes.
La lettre d'E Philippe présentée comme un compromis, c'est aussi un choix de société : demander aux syndicats non seulement d'accepter la réforme à points, mais de renoncer à toute augmentation de salaire et de cotisations sociales jusqu'au moins 2027. Ça va avec l'affaiblissement des institutions représentatives du personnel par le CSE.
Il faut être conscient qu'on est dans une offensive à mort contre la Sécu d'Ambroise Croizat, contre tout ce qui reste du programme du CNR.
Les 45 jours de grève de la RATP et des cheminots, les 70 % d'ouvriers et employés qui persistent à vouloir le retrait de la réforme de la Sécu le sentent. Et contrairement à ce que j'entends dire, les jeunes aussi. De 18 à 50 ans, 60 % sont pour le retrait de la réforme. Le MEDEF se fait aussi discret que possible. Pour lui aussi « la Sécurité Sociale de 45 n'est plus soutenable ».
Elle n'est plus soutenable dans le cadre de la réduction des soi-disant 56 % de dépenses publiques. Le budget de la Sécu c'est plus de 500 Mds. Le budget de la protection sociale, c'est plus de 750 Md. En gros 100 Md, de trop par rapport à la moyenne de l'Union européenne. Ce qui est encore moins soutenable, c'est que malgré 70 Mds d'exonérations et exemptions il reste encore environ 200 Mds de « charges sociales », le salaire socialisé.
Pour eux, il y a trop de dépenses dites publiques, terme d'ailleurs lourdement manipulé. En gros, 25 Mds de trop sur la santé, d'où les coupes budgétaires, les complémentaires, la privatisation. En chirurgie, la part de marché du privé lucratif est de 54 %
Pour les retraites, c'est un big bang : on va de 14 % du PIB vers 11 %. Retraite vers 67 – 70 ans, baisse des pensions de 25, 30 % ou plus.
Je voudrais insister, comme l'a fait Ambroise Croizat, sur la bagarre pour l'unité de la Sécurité Sociale. La réforme De Gaulle de 1967 divisant la Sécu en branches prend sa pleine dimension.
On a tendance à faire des propositions et lutter par branche. **Lorsqu'on parle maladie on a du mal à parler Sécu, protection sociale. Lorsqu'on parle retraites, on a du mal à parler Sécu.**
Par exemple il y a quelques années j'ai été dans un atelier du SMG (syndicat de la médecine générale), sur le financement de la santé. Il était animé par de jeunes médecins. Ils ont déclaré que le financement de la Sécu ils s'en foutaient complètement, que c'était hors sujet. Involontairement ils accompagnaient la destruction de la Sécu.
Pareil lorsqu'il y a les PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) : on va se battre par exemple sur le seul ONDAM (objectif national de dépense d'assurance maladie) hospitalier. La revendication d'un ONDAM hospitalier à 5% est juste, on la soutient totalement, mais il n'y a pas que l'ONDAM hospitalier dans la branche maladie et il n'y a pas que la branche maladie dans le PLFSS.
En plus, il y a le 100 % Sécu dans nos propositions, donc son financement dans l'ONDAM (budget maladie), qu'on sait mettre sur le papier, mais le problème c'est qu'il soit dans les budgets !
Il y a besoin d'une lutte d'ensemble. Là il y a un rôle que Convergence et Notre santé en danger, la Coordination des hôpitaux et maternités de proximité doivent tenir.
J'ai cité Macron et Buzyn. Je voudrais terminer par une autre citation d'Agnès Buzyn : dans son plan dit de lutte contre la pauvreté. Il faut aller vers un « nouveau filet de sécurité sociale ».
La réforme des retraites, comme les précédentes, notamment PUMa (la protection universelle maladie), n'est en rien franco-française. C'est le modèle dit « à 3 piliers » de la Banque mondiale de 1994, qui est aussi celui de l'Union européenne, comme de nos gouvernements successifs et du MEDEF.
1er pilier : vers un socle, un filet de sécurité pour pauvres dans le cadre de l'étatisation, fiscalisation de la Sécu.
2016 PUMa (Protection Universelle Maladie) : elle coupe l'affiliation à la Sécu de la cotisation. La cotisation disparaît de maladie - famille
Réforme à points : C'est une réforme Juppé 2 d'extension du contrôle du gouvernement et du Parlement sur l'ensemble des retraites (330 Mds).
Les dispositifs de solidarité (80 Mds) seraient transformés en assistance totalement fiscalisée. De nouvelles exonérations de cotisations sociales « patronales » se profilent.
2ème pilier: les complémentaires d'entreprise
(ex « ANI », loi Sapin de « Sécurisation de l'emploi »)
3ème pilier: Et surtout les complémentaires individuelles dans la santé, les fonds de pension, dont les fonds de pension « européens » nouvellement créés.
C'est le système dont les Américains ne veulent plus !
Pour terminer je voudrais rendre un hommage qui est aussi un programme. Il y a 200 ans les ouvriers gantiers créent leur **société de secours mutuel**. Ils décident de verser une cotisation mensuelle.
Extraits :

« On n'a jamais bien compris le but de cette institution, que l'on a trop souvent assimilée aux bureaux de charité ; pourtant, quelle différence ! Ceux-ci sont composés, il est vrai, de personnes bienfaisantes et par conséquent vertueuses, mais réunies dans le seul but de déverser l'aumône dans les mains de l'indigence. (donc sortir de l'assistance) »
Chez nous, au contraire, les secours que la société accorde sont **des droits acquis**. (**La cotisation, c'est des droits**)
C'est une famille qui réunit en commun le fruit de ses labeurs pour pouvoir s'entraider mutuellement, (**La solidarité**)
Pas de honte pour celui qui reçoit, les droits sont tous égaux, celui qui reçoit ne reçoit rien de personne, c'est **sa propriété qu'on lui remet**, c'est son bien qu'il dépense, il ne doit aucun remerciement, le contrat est réciproque (**l'égalité**).
Comme ce sont les cotisations des ouvriers, ce sont les ouvriers qui gèrent leur mutuelle, la démocratie sociale.
Il a fallu 120 ans pour qu'en 1945, la Sécu généralise ces fondamentaux. Je vais employer un « gros mot » : la Sécu a le monopole de l'affiliation qui est **obligatoire**. Cotisation obligatoire et uniforme, on y retrouve le droit, la solidarité. Et comme le financement, c'est les cotisations sociales, il y a prépondérance des organisations syndicales dans les conseils d'administration
La Sécu aura 75 ans cette année. Cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins, ça n'a jamais existé dans notre histoire, mais maintenant les richesses, les ressources financières, existent pour le réaliser.
A nous de construire le rapport de forces !

Michèle LEFLON (présidente de la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité)

L'ensemble de la discussion a été très riche et montre que nous sommes sur une question de choix de société, est ce que nous voulons « le chacun pour soi » qui profite aux ultra-riches, comme les appellent les Pinçon-Charlot, qui eux s'entendent très bien entre eux et se débrouillent chacun de leur côté, ou l'on veut une société de solidarité avec des services publics avec une sécurité sociale qui fonctionne ?

Je voudrais revenir sur le mot de « dette ». Effectivement, il y a eu un combat contre les dettes illégitimes, et, y compris dans le plan de la ministre de la Santé où il est question d'annuler un tiers de la dette des hôpitaux. Et, c'est là que l'on voit combien ils sont pervers, car dans ce qu'on entend actuellement, ce sont les hôpitaux les plus « sages » ceux qui sans doute envisagent de supprimer encore des postes (de personnels) et un certain nombre de lits , ce sont ces hôpitaux à qui on va prendre en charge leur dette et , les autres, on les laisse s'enfoncer, c'est un nouveau moyen de chantage.
Je voulais revenir sur la nécessité de faire de l'éducation populaire, j'ai retenu ce qu'a dit Catherine Lizon-Crose sur **les gilets jaunes. Ils ont beaucoup progressé sur les ronds-points et on voit bien le lien entre l'action et la discussion, entre la théorie et la pratique.** On peut ainsi dire que c'est un facteur essentiel d'accession à un certain nombre de notions.
On se dit qu'on fait des choses magnifiques d'éducation populaire mais on parle souvent à des gens qui savent déjà ….

Marie Pierre MARTIN (collectif santé 37)

Nous sommes attachés à l'**accès aux soins pour tous et partout** ! A ce titre, nous sommes particulièrement investis dans la bataille contre le plan de restructuration du CHRU de Tours qui a été signé par Marisol TOURAINE juste avant son départ, et qui a supprimé 130 lits entre 2018 et 2019. Cela va continuer avec tout ce que cela peut induire sur le personnel soignant. Un lit supprimé, c'est aussi un poste supprimé. Pour les usagers le développement de l'ambulatoire va se poursuivre. On a aussi parlé de l'hôpital Clocheville qui est amené à disparaitre, en tout cas en grande partie et on va retrouver le nouvel hôpital Trousseau et le nouvel hôpital Clocheville ? « Là-haut », on nous dit qu'on retrouvera des urgences pédiatriques et on se pose la question, comment cela va-t-il se passer ? Car, par exemple l'hémodialyse pédiatrique à Clocheville c'est terminé, on a laissé les machines se dérégler, sans les réparer et, aujourd'hui les enfants sont dialysés avec les adultes à Bretonneau.
Aussi, la quasi-totalité des hospitalisations de semaine ont disparu, et on va continuer les fermetures de lits, les suppressions de postes; les hôpitaux de Chinon et de Loches ont été mis sous la surveillance de l'ARS , il est prévu là aussi des suppressions de postes sans doute des suppressions de lits à la maternité de Chinon qui va sans doute disparaitre.
On sait que l'accès au soin est quelque chose d'extrêmement compliqué et on peut s'inquiéter par exemple du développement de l'ambulatoire. **Dans un article récent de la NR 37 (Nouvelle République), le président de la commission médicale de l'établissement Trousseau dit que les fermetures de lits vont continuer et que l'on fera le plus possible d'ambulatoire, dans la limite de la sécurité médicale**. Cela peut faire sourire, je travaille dans un service de soin

à domicile pour personnes âgées et je peux vous dire que la sécurité est loin d'être assurée. Quand on voit que des personnes de plus de 80 ans sont raccompagnées chez elles vers deux heures du matin après avoir passé 48 heures sur un brancard aux urgences et que finalement on les renvoie à n'importe qu'elle heure du jour et de la nuit, qu'il y ait quelqu'un ou non pour les accueillir. Débrouillez-vous, et, je peux vous dire que c'est à peu près comme cela que cela se passe !

La sécurité médicale est loin d 'être assurée et c'est plus problématique pour les personnes les plus fragiles. Il y aura le 14 février une journée de mobilisation et il faut que les usagers se mobilisent aux cotés des hospitaliers, nous n'y arriverons pas les uns sans les autres, c'est tous ensemble qu'il faut défendre l'accession aux soins dans les hôpitaux de proximité.

Avec la désertification médicale, je voulais aussi parler de la privatisation, car je travaille pour une mutuelle ; nous avons des centres dentaires par exemple, et évidemment le privé ne fait pas la même chose que le public ! Les consignes qui sont données dans nos centres dentaires mutualistes, c'est de prendre en charge pas plus de deux CMU par jour, parce que sinon, on n'arrive pas à dégager suffisamment de chiffre. Ce qui veut dire des délais d'attente qui peuvent aller de six mois à un an d'attente pour des gens qui sont à la CMU. Le privé ce n'est pas la même chose y compris quand il est mutualiste.

Benoit TESTE (secrétaire général FSU)

Nous sommes les premiers impressionnés par ce qui se passe actuellement. C'est un mouvement social inédit, il y a des risques évidents d'essoufflement, des risques que ce mouvement-là s'étiole!

Nous sommes confrontés à un gouvernement très dur qui ne lâche rien. **Ce qui nous impressionne, c'est le niveau d'appropriation par la population de cette question des retraites. Et à travers les retraites, la question de la répartition des richesses, la question du projet de société ! Le cap qu'a franchi ce mouvement social, c'est le cap de l'opinion publique. 61% de la population globalement qui demande le retrait !**

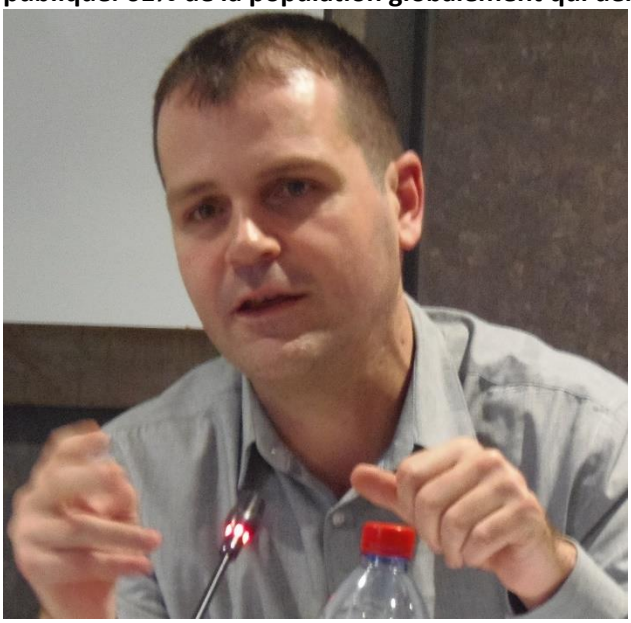

La population a finalement acquis l'idée de ce qu'est la réforme des retraites telle qu'elle est proposée. Tout le monde a compris que ce projet de réforme a été fait pour baisser les pensions et reculer l'âge ! On a réussi quand même à poser la question de société, à déjouer le piège qui était tendu sur l'idée que c'était les gens qui défendaient leur petite boutique ou leur corporation, ou bien leurs intérêts particuliers et **à poser la question du choix de société et de la répartition des richesses, du contenu du travail, de ce que cela veut dire « la retraite ». Ça c'est important de le travailler dans ce genre de cadre ici, à Convergence des Services Publics : qu'est-ce qu'on veut comme société ? Quels services publics ? Quelle protection sociale, quel système global de redistribution des richesses ?**

Ce n'est pas un hasard non plus si dans ce mouvement social, il y a beaucoup de profs, s'il y a beaucoup d'agents publics, d'agents territoriaux qui sont au service du public, au quotidien, y compris ce que disaient les agents SNCF sur le fait que leur vision des choses, c'est de servir correctement le public et de ne pas être aux services d'intérêts financiers, d'intérêts particuliers, d'intérêts privés. **Ce n'est pas un hasard, si dans cette mobilisation on retrouve les professionnels qui sont au quotidien en défense, à travers un métier, de cet état social et des services publics.**

De nouveau, une journée jeudi 6 février de mobilisation importante. On espère la plus importante possible et ensuite il y aura la nécessité d'intervenir tout au long du débat parlementaire. On est évidement rentré dans une deuxième phase du mouvement, la grève dans les transports reconductible a été un moment très important, très dur, qui a fait bouger les lignes, y compris fait bouger l'opinion.

Ce qui est important, à ce stade du mouvement, c'est de se rappeler, que toutes ces questions sont liées, terriblement imbriquées. Il n'y a pas d'un côté la question des retraites et de l'autre la question de la santé, et encore de l'autre coté la question de l'éducation.

Quand on prétend par exemple faire des économies en disant qu'on va reculer l'âge de départ à la retraite, évidement on retrouve, même d'un simple point de vue comptable, des dépenses nouvelles !

On sait qu'aujourd'hui **entre 60 et 62 ans**, la moitié des gens ne sont déjà plus en emploi et ne sont pas à la retraite, ils sont dans cette espèce de zone grise entre la maladie, entre le chômage imposé, entre différents dispositifs qui les

écartent de l'emploi parce que **concrètement ils ne peuvent plus travailler**, tout cela coûte au budget de la sécurité sociale puisqu'on leur paye des indemnités chômage, on leur paye des indemnités maladies. Le nombre d'indemnités maladies a augmenté, le montant a augmenté parce que les gens sont plus malades et c'est aussi lié au fait qu'on a reculé l'âge de départ à la retraite, le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) le pointe lui-même.

Il y a une conférence de financement qui a été convoquée avec Edouard Philippe qui dit : « je convoque une conférence de financement, mais attention ne touchons surtout pas, ne touchez surtout pas au coût du travail, ne touchez surtout pas aux paramètres de cotisation , évidemment il faut trouver d'autres modalités de dégradation des âges ou des durées d'assurance ou tout ce que vous voulez mais trouvez des modalités de la dégradation » ce qui est une conception du dialogue social très particulière.

En tout cas, le **COR** le note, **il fait la démonstration que si l'on recule les âges cela joue sur tel budget, tel paramètre, ça permet d'économiser tels aspects,** mais un relèvement éventuel de l'âge d'ouverture de droits induit d'une part, une durée de perception plus longue des allocations chômage invalidité et minimas sociaux versés aux assurés qui sont hors de l'emploi

On donne toujours l'espérance de vie comme une donnée de tout temps intangible et comme une heureuse fatalité en quelque sorte. **En réalité l'espérance de vie elle est amenée à reculer si l'on dégrade les droits sociaux des gens** et on sait aussi que l'espérance de vie en bonne santé est une donnée beaucoup plus difficile à manier parce qu'il y a plusieurs manières de la calculer.

En fait, c'est l'espérance de vie en bonne santé qui recule et on observe dans tous les cas, dans les pays Anglo-Saxons qui ont mis en œuvre une libéralisation plus importante depuis plusieurs décennies, l'espérance de vie elle-même recule avec des effets très inégalitaires dans la société suivant les classes sociales, notamment aux Etats-Unis.

Le système de protection sociale tel qu'on l'a maintenant, même s'il a été profondément dégradé, reste un bon système de protection sociale. C'est peut être une difficulté syndicale qu'on a sur ces questions-là ; car nous avons dénoncé un certain nombre de réformes qui ont dégradé les choses. C'est important de dire que des lits sont fermés dans les hôpitaux, qu'il y a une dégradation continue du système de santé, du système éducatif, de la protection sociale en général. Mais c'est important aussi de dire que les fondements, les grands fondements du système continuent à être là et il faut les défendre.

Dans le système de retraite aujourd'hui, il y a des inégalités criantes, il y a des choses qui ne sont pas prises en compte, et qui sont absolument scandaleuses. On a augmenté, par exemple, les durées d'assurance jusqu'à 43 ans alors qu'on est une société où on fait de plus en plus d'études.

Nous avons des propositions pour modifier les choses en fonction des réalités nouvelles. Ces propositions, ce sont des propositions qui supposent un financement supplémentaire.

On met en avant, aujourd'hui, la promesse que tout le monde aura mille euros. C'est une promesse qui est fausse, parce que c'est mille euros à carrière complète. avec 43 annuités voire 44 , 45, puisque dans le système tel qu'il est prévu, les durées vont encore augmenter.

Si vous regardez les agriculteurs qui ont 600, 700 euros de retraite, ils n'auront pas mille euros dans le futur, car, ce sont effectivement des gens qui n'ont pas des carrières complètes qui ont de toutes petites retraites. Même dans le nouveau système, leur retraite ne sera pas augmentée. Le projet c'est quand même d'afficher un filet de sécurité et ces mille euros là, ça correspond tout à fait à ça. **Aujourd'hui, sur les 17 millions de retraités, il y en a 4 millions qui sont à moins de 800 euros il y en a 2 millions entre 800 et 1200 et il y en a 5 millions entre 1200 et 2000 et 5 millions au-dessus de 2000. Et ce sont ces deux dernières catégories qui sont visées puisque l'idée c'est de ne pas trop baisser le filet de sécurité minimum et éventuellement de le maintenir voire de l'augmenter un tout petit peu et surtout de diminuer fortement celle des autres, de ceux qui sont à 2000/2500 Euros.**

Ce qui est insupportable au libéralisme qui se déploie actuellement, et au projet de société d'Emmanuel Macron, c'est qu'aujourd'hui les gens ont des droits qu'ils acquièrent durant leur vie active, et ces droits correspondent aux meilleurs salaires acquis, que ce soit les 6 derniers mois ou les 25 meilleures années. Ces droits considèrent qu'une personne, une fois à la retraite, il faut continuer à la rémunérer au niveau qu'elle avait atteint et qui correspond à son meilleur salaire puisque c'est à ce niveau de qualification que cette personne-là a réussi à se faire reconnaître durant sa vie active, et durant la retraite on continue à la rémunérer à ce niveau

C'est très important de défendre cette notion de taux de remplacement, et laisser le remplacement à un niveau important. Et c'est pour ça que ce système par point est mauvais parce qu'il ne donne plus aucun objectif en terme de taux de remplacement.

On ajuste la valeur du point à ce qu'il y a dans les caisses, et on met une valeur de point à X, cela peut ne pas correspondre à quoi que ce soit par rapport à votre dernier salaire et par rapport à votre meilleur salaire ! C'est tout un projet de société qui est effectivement derrière et qui correspond très bien à cette vision libérale des choses qui vise à créer ces filets de

sécurité a minima et à ce que tout le reste soit financé pour ceux qui le peuvent, le veulent, se prennent en main, soient responsables d'eux même, etc.
Et c'est pour ça qu'il faut absolument continuer à lutter contre la réforme des retraites

Christophe DELECOURT (CGT fonction publique)

Si le système français de retraite reste un des plus efficaces, il n'est pas satisfaisant parce que toute une série de réformes l'ont dégradé. J'insiste sur le fait que dans la fonction publique, 5 organisations syndicales ont réalisé un 4 pages qui se veut une élaboration d'alternatives progressistes à ce qui se fait dans le clan d'en face. **Avons-nous gagné la bataille des idées ? Moi je n'en suis pas sûr ! Il y a une question qui se pose à nous et qui dépasse le seul champ syndical dans la fonction publique, il faut essayer de dépasser la seule unité d'action et il faut travailler à une conception de l'unité syndicale qui porte sur un projet de transformation sociale, je pense qu'il y a une question qui se pose à la Convergence, même si nous obtenons le retrait , ce ne sera pas satisfaisant , les problèmes demeureront entiers, je pense qu'il y a une proposition qui devrait être travaillée par la convergence des services publics dans le champ social et amener le monde du travail pas seulement « contre » mais dans un mouvement « pour ».**

Catherine LISON CROZE (présidente ligue des droits de l'homme 37 – convergence 37)

Aujourd'hui je pense à trois catégories de personnes : **la première est celle des habitants des quartiers populaires**, quartiers où l'on dit que la police ne peut y pénétrer sans se faire agresser, où l'on laisse toute une jeunesse dans un état de désespérance, ou ceux qui s'en sortent , ceux qui ne font pas du commerce souterrain, sont très peu nombreux , je crois que la reconnaissance première serait de donner le droit de vote à ceux qui paient leurs impôts , je parle de ceux qui ne font pas partie de la communauté Européenne
La deuxième catégorie ce sont les gilets jaunes, moi je veux bien que leur mobilisation, c'était autour de la taxe carbone, qu'ils en voulaient aux privilégiés etc… Moi quand j'entends parler d'éducation populaire, j'entends éducation élitaire car les Gilets Jaunes ils sont très rapidement passés à autre chose, et dès le début, on voyait sur leurs gilets des sigles, RIC, Total, ISF,… cela montre bien qu'ils se sont conscientisés. Je vous demande de porter un regard particulier quand on parle des violences. Parce qu'à l'origine, il y a la violence sociale à laquelle le gouvernement ne veut pas répondre en mettant tous les acteurs autour de la table. Ils envoient la police qui commet des violences contre les gilets jaunes, contre les manifestants aujourd'hui, comme pendant la loi travail, celle de 2016, celle de 2017, il y avait déjà les LBD, il y avait moins de victimes, mais déjà des yeux touchés, des mains arrachées, cela existait aussi sur les lycéens qui ne voulaient pas de la loi LRU. **Il faut bien voir que contre la violence des Black Blocks, rien n'est fait pour les exfiltrer au moment où on est capable de le faire,** et, ils ne se livrent pas à des exactions contre les personnes mais contre des biens qui sont des symboles du capitalisme. Il faut faire très attention à ça.
A Tours lors des premières manifestations des Gilets Jaunes il n'y avait aucun trouble à l'ordre public, la presse locale a été remarquable à ce sujet, elle montre que quand l'ordre a été donné de tirer sur le peuple, il y a 400 personnes qui manifestaient dans le calme et qui hurlaient qui se sont réfugiées dans les Galeries Lafayette, donc **il faut un autre regard sur les violences et d'où qu'elles viennent pourquoi elles n'ont pas été circonscrites en temps et en heure ?**

La troisième catégorie, c'est la police qui est instrumentalisée par le pouvoir en place. La constitution n'est plus respectée, notamment l'article 12 de la déclaration des droits de l'homme d'Août 1789 qui dit que la police est là pour garantir l'exercice des droits et qu'elle ne saurait être confisquée pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée, et c'est ce qui se passe actuellement. Le gouvernement parce qu'il ne veut pas répondre aux revendications sociales a décidé de les écraser avec la police. Il y a des policiers qui sont opposés à charger une foule calme, il y en a qui refusent d'obéir à des ordres, ils sont nombreux, et dans la loi pénale un policier a le droit de refuser un ordre illégal.

Salima GUEDOUAR (CGT Fédération des Services Publics- Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale).

La présentation a été faite de l'évolution de la fonction publique, avec la création du statut de la fonction publique territoriale en 1984, et la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, à croire que les lois concernant les fonctionnaires passent toujours en plein été...Mais entre les deux, des transferts se sont effectués de la **fonction publique d'Etat** vers la **« territoriale »** : en 2004, un 13 août, l'acte 2 de la décentralisation a été adopté en 49-3. Cette loi a permis à l'état de transférer environ 100 000 TOS, personnels techniques des collèges et des lycées vers les départements et les

régions. Ont également été transférés les personnels DDE pour les routes départementales, et le RMI vers les départements, entre autres.
Par les lois NOTRe et MAPTAM, l'Etat veut supprimer plusieurs couches du « mille feuilles ». Un des moyens pour forcer les collectivités résulte des contraintes budgétaires imposées par l'Etat, qui restreignent la libre administration des collectivités : elles sont obligées de réduire leur personnel, de faire appel aux Délégations de Services Publics, ou aux Partenariat Public Privé.
Dans mon département par exemple, la Sarthe, 4 collèges ont été construits en PPP. Cela a permis la fermeture d'un collège aux alentours, et la suppression de 9 personnels techniques, la maintenance dans ces établissements étant désormais attribuée à une entreprise privée.
Grâce aux contrats de PPP, l'argent public issu des contribuables va directement dans la poche des actionnaires des très grosses entreprises, 3 principalement.
Le service public est de moins en moins accessible. Des bureaux de postes, des trésoreries, des écoles ferment. Cette pénurie organisée a permis de mettre en place la numérisation. Mais la fracture numérique étant de plus en plus dénoncée et donc visible, puisqu'elle concerne entre 10 et 20 % des habitants pour diverses raisons, ont été **mises en place les maisons de services au public, et les Maisons France Services**. Maigre consolation.
La loi du 6 août 2019 adoptée en procédure accélérée, met fin au statut de la fonction publique. Ce statut garantit aux usagers d'être traités de manière neutre et impartiale, et de la même manière quel que soit l'endroit en France.
Avec cette loi de transformation de la fonction publique, **seront développés les contrats de projets, d'une durée maximale de 6 ans (durée de mandature d'un maire), les contractuels qui pourront être recrutés sur des postes permanents (à la place des fonctionnaires actuellement).**
Les agents publics pourront être détachés d'office auprès d'entreprises privées, c'est-à-dire sans avoir leur mot à dire, et aux conditions de travail et salariales du privé. Les temps non-complets seront aussi développés. La neutralité et l'impartialité ne seront plus garanties, et là encore l'argent public ira dans les poches des entreprises et de leurs actionnaires.
L'Etat est en train de faire dans toutes les fonctions publiques un énorme plan social, aux dépens des usagers, surtout des plus démunis.

Annaelle SCHALLER (collectif climat)

En parallèle, des mobilisations contre la casse de notre système de retraite et de nos services publics, on constate une mobilisation grandissante depuis septembre 2018 pour la préservation de notre planète, sa biodiversité et son climat. Les marches pour le climat, les journées de grève pour le Climat menées par la jeunesse et autres actions de désobéissance civile le prouvent.
Le Collectif Touraine Climat réunit 24 associations ou collectifs qui agissent d'une manière ou d'une autre au regard de l'urgence climatique et ses méfaits. Ce rassemblement permet de lier les associations, de travailler ensemble et de faire davantage pression.
Prochaine marche pour le climat : le samedi 14 mars à 14h30 devant le Palais des Sports, la veille du premier tour des municipales. Le vendredi 13 mars à 9h Place Jean Jaurès, grève pour le climat et manifestations des jeunes et moins jeunes !
Fin du mois, du monde, même combat ! Pas de transition écologique, sans justice sociale.

Conclusion de la journée **: Michel JALLAMION (président de la Convergence Nationale)**

Je vais revenir sur plusieurs points qui ont été abordés depuis ce matin.
Sur l'orientation, 80% des personnels sont en grève mais personne n'en entend parler. Pourtant, c'est l'avenir de nos enfants qui est en cause en fonction des revenus des parents ! Rien n'est fait pour aider les parents des milieux populaires. **Les agents dans les CDI ont trop de boulot, les CIO bientôt ne fonctionneront plus, on a donc une orientation faite rapidement et censée répondre aux besoins économiques du moment**. On est en train de confier l'orientation au secteur économique et c'est un point dont on ne parle pas.
Sur l'égalité femme/homme, il y a des lois qui existent, mais s'il n'y a pas d'outils publics pour vérifier que les entreprises rémunèrent correctement les femmes à la hauteur du salaire des hommes on ne pourra pas progresser sur la question de l'égalité. Il faut renforcer un outil public, l'Inspection du travail, soit en créer un nouveau qui puisse s'imposer aux entreprises.
Idem pour l'écologie, lors de la Cop21, nous avions fait un très beau texte, la FNEM (fédération nationale mines et énergie) CGT et EELV s'étaient associés pour dire qu'il n'était pas possible de faire la COP21 si on ne développait pas un service public. Les multinationales n'allaient pas respecter les règles uniquement pas bonne volonté. Il faut un service public qui contraigne les entreprises à respecter leurs engagements et la norme écologique.
Nous avons aussi parlé ce matin de **l'alimentation et de l'agriculture. Il n'est pas normal qu'il n'y ait pas un service public responsable de la qualité de l'alimentation. Il faut le créer !**
La CNL, qui fait partie de la Convergence, demande un service public du logement.
Il faut que nous réfléchissions à de nouveaux services publics ! Il y a l'existant sur lequel il faut agir, notamment le statut des fonctionnaires sur lequel nous n'avons pas été assez loin, car pour nous c'était de l'acquis. Ce statut existe pour que les fonctionnaires rendent un service égal à l'ensemble de la population et pour qu'ils ne soient pas sous la pression de l'économie ou la hiérarchie du gouvernement**. Il faut que les fonctionnaires servent l'Etat mais pas le gouvernement**.
Nous avons beaucoup parlé de sécurité, d'excès des forces de l'ordre ; cela a commencé sous Sarkozy avec une répression syndicale comme jamais vu depuis que je participe aux mouvements sociaux**. Aujourd'hui, il y a un gouvernement qui est sur la défensive, l'excès de zèle des forces de l'ordre est fait pour camoufler que le gouvernement est illégitime car il fait le contraire de ce que souhaite la population.**
Les nombreuses mobilisations autour du mouvement des retraites aujourd'hui concernent la Convergence : le mouvement dans les hôpitaux, les avocats, l'opéra de Paris, la police scientifique…ce sont des professions que nous n'avons pas l'habitude de voir dans le mouvement social. On en parle sur internet et sur les réseaux sociaux mais ils ne sont pas prégnants au niveau national, il y a surement quelque chose à faire pour les rendre plus visibles. Au niveau du mouvement des hôpitaux, il y a quelque chose à faire, une revendication à porter sur la sécurité sociale et la protection sociale.

Nous avons aussi parlé de l'aménagement des territoires, il faut prendre ce sujet à bras le corps, car aujourd'hui il n'y a plus d'outils publics d'aménagement du territoire. Les communes sont livrées à elles-mêmes, les départements sont livrés à eux-mêmes et le parlement aujourd'hui n'est qu'une chambre d'enregistrement. Les députés sont traditionnellement à « la botte » du président, c'était un peu moins vrais sous francois Hollande parce qu'il y a eu une fronde notamment par opposition à la loi travail ! La cinquième République ne permet pas une réelle opposition au parlement. **A la convergence nous avons l'objectif de développer les collectifs locaux, il faut réfléchir car partout sur le territoire il y a des mobilisations citoyennes. Celle, du Blanc, par exemple. Ces mobilisations citoyennes, même si elles sont d'ampleur inédite, ne trouvent plus satisfaction.** Avant quand on avait un mouvement d'ampleur, le gouvernement tempérait, laissant le mouvement respirer et quand il devenait atone le gouvernement remettait le couvercle et les gens revenaient. A Saint Afrique le gouvernement a mis une dizaine d'années avant d'y arriver. Quand il y avait une réelle mobilisation on obtenait des choses, mais bien sûr ils cassaient à côté.

Aujourd'hui nous n'avons jamais eu une telle détermination à casser des outils publics, il faut que l'on prenne ça en compte. En plus il y a le triptyque, usagers, personnels et élus ; il faut travailler au niveau des collectifs pour qu'il y ait une réalité visible dans l'ensemble des collectifs.

Dans les sondages 62 % des gens sont pour le retrait de la loi retraite et il y a énormément de personnes qui soutiennent les services publics et notamment les personnels, ce qui est étonnant par rapport au discours ambiant sur les fonctionnaires ! Il n'y a aucun sondage qui dit que les fonctionnaires sont des « clampins », qu'ils ne font rien, il faut s'appuyer sur ces chiffres-là! La moitié de la population dit qu'elle est attachée aux personnels des services publics.

Il y a dix ans, il aurait été nécessaire de spécifier qui étaient fonctionnaires, pour que les gens adhérent à cette notion. Il faut considérer qu'aujourd'hui c'est une avancée mais en même temps les citoyens ne franchissent pas le seuil de la mobilisation. On a beau avoir tous les chiffres possibles, ce qui est posé c'est **comment on passe d'une mobilisation de principe à une mobilisation citoyenne ?** La premiere réponse c'est montrer la Convergence. On est en relation avec une soixantaine de syndicats, de partis, d'associations, il faut réfléchir à une mobilisation globale sur les services publics.

Je ne vois pas bien comment on peut continuer à lutter localement et sauver ce qu'il y a à sauver car les collectivités territoriales sont sous la pression de l'Etat et sont de plus en plus démantelées par un niveau supra : l'intercommunalité ou la région, qui elle-même n'a pas les moyens d'assurer les aménagements du territoire et de palier aux manques de l'Etat. Nous sommes en train de rentrer dans un système ou à part un rapport de force national, a minima, car il y a l'échelon européen qu'il faut prendre en compte, donc, au moins au niveau national on doit se réunir et montrer la visibilité de l'ensemble des luttes sur les services publics. **A mon avis, c'est nationalement qu'on arrivera à infléchir le rapport de force, car ce n'est pas au niveau de la commune qu'on y arrivera.** Pourtant, il y a un repli sur les communes et nos luttes sont de plus en plus locales et spécifiques car on se dit que le reste ce n'est pas la peine d'essayer, on rentre dans une phase de renoncement. ;

ADP, il faut absolument qu'on arrive à refaire ressurgir ce problème dans le débat public, il faudrait qu'il ait une explosion des signatures et au moins exploiter le fait que Macron s'était engagé qu'au-delà d'un million de signatures il ouvrirait la voie au référendum. Là il y a matière à faire quelque chose sur le sujet.

Bonne nouvelle **« notre santé en danger » rejoint la convergence**.

Pour finir, nous ne sommes pas restés inactifs cette année, le seul regret c'est sur cap2022. Sur le nouveau statut de la fonction publique, je trouve que c'est un moment gâché, nous avions réussi à partir très tôt sur ce sujet et je ne sais pas ce qu'on aurait pu faire en plus, en tout cas nous avons été particulièrement actif sur ce sujet en début d'année et bien que nous en étions tous d'accord avec l'intersyndicale cela ne suffit pas. Je passe la parole aux interventions et questions de la salle.

Christophe DELECOURT (CGT fonction publique)

En lien avec la question des collectifs, il faudrait travailler sur la question des territorialisations des services publics et des politiques publiques, peut-être en faisant des états des lieux des évolutions récentes. Il y a une loi importante qui pouvait intervenir, la fameuse loi 3D, Déconcentration, Décentralisation, Différenciation. Il y a là quelque chose d'extrêmement important qui n'est pas sans poser question au sein de la République Française qui demeure une et indivisible. Dans la fonction publique de l'Etat la concentration est un phénomène qui devient de plus en plus conséquent; dans les territoires les présidents de région et les préfets de région ont des pouvoirs qui ne cessent d'augmenter. Dans la fonction publique, l'actuel gouvernement a commandé un rapport sur l'évolution du dialogue social, je ne sais pas ce que cela peut donner s'agissant du dialogue social ou de la négociation sociale. Je pense que ces questions-là il faut qu'on les travaille de manière ouverte. Je ne sais pas où nous en sommes de notre réflexion collective au sein de la Convergence sur ces questions clés, y compris à la lumière des mobilisations actuelles et passées, la question des Gilets Jaunes pose aussi la question du rôle, de la place et du pouvoir des services publics et de la fonction publique, des agents et des usagers dans les territoires.

Thierry DURIN (CGT fonction publique 37)

Je suis militant CGT finances publiques et membre de la commission exécutive du département. J'habite aussi Saint-Pierre-des-Corps où je suis sur une liste avec le NPA et FI. J'ai écouté toutes les interventions et tu as dit qu'on était à la limite de l'action dans les territoires; Je vais essayer de faire contre poids. Ton idée c'est qu'il faudrait une mobilisation importante sur la question des services publics, mais dans ma commune il y a déjà des choses qui sont développées. Saint-Pierre-des-Corps est une ville d'une grande richesse dans sa diversité à la fois culturelle, sociale et humaine.
La richesse c'est ce que les gens vivent en commun et partagent et ils souhaitent de plus et de mieux de services publics. Nous, nous voulons aller vers un cercle vertueux; plus de services publics, gratuité, transformation écologique et contrôle citoyen. Pour donner un exemple, au niveau de Saint-Pierre-des-Corps, nous sommes repassés en régie publique de l'eau en 2013, après de longues discussions au conseil municipal, et cela s'est traduit par des évolutions moindres de la facture de l'eau que dans d'autres communes, des économies pour la gestion de la régie publique. Nous souhaitons aller plus loin vers la gratuité des premiers m3 et une tarification sociale des abonnements. Aussi, aller vers un contrôle des citoyens qui interviennent dans la gestion et dans le contrôle des tarifs. On souhaiterait instituer une régie pour le chauffage, pour le funéraire,…
Notre riposte ce sont les services publics citoyens pour défendre les biens communs, c'est quelque chose qu'on partage avec Convergence et ce contrôle des services publics s'articule avec le RIC et le Référendum d'Initiative Municipal. J'ai entendu tout à l'heure qu'il fallait de l'éducation populaire, je dirai que ce sont les Gilets Jaunes qui ont éduqué les mouvements politiques, syndicaux et associatifs sur la démocratie directe.

Bernard TEPPER (Convergence Nationale)

J'ai quatre propositions à faire.
La première, je vous informe que le réseau Education Populaire avec l'UNRPA de Paris organise une conférence populaire sans conférencier sur les retraites le 15/02.
La deuxième, le groupe Alternative Mutualiste avec le réseau Education Populaire avec les sections locales de la CGT du service public, de la CGT santé et de la CGT organisme sociaux, organisent 18 jours de formation sur la santé, la sécurité sociale et sur l'assurance maladie. La première session a lieu les 24 et 25 février.
La troisième proposition, c'est l'organisation du groupe communication de la convergence nationale, je propose qu'on le relance à partir d'Avril et ceux qui veulent y participer peuvent me laisser leurs coordonnées.
La quatrième proposition, c'est de créer un groupe qui aurait comme fonction de créer des collectifs de la convergence services publics avec la méthode suivante : le groupe serait, chargé de contacter toutes les organisations , une par une, syndicats, partis politiques , associations, pour essayer d'avoir deux, trois ou quatre noms de militants de chaque organisation, indépendamment des lieux où ils se situent. Ainsi on créerait un pool de militants des collectifs de services publics. Pour finir sur la sécurité sociale, Michel JALLAMION a dit que la CNL a intégré la Convergence et il faut savoir que la CNL a fait un congrès sur la création de la sécurité sociale du logement, à partir des trois prestations logement qui existent déjà, dans la branche famille de la sécurité sociale et cela mériterait qu'il y ait un prolongement dans la Convergence.

Catherine LISON CROZE (présidente ligue des droits de l'homme 37- Convergence 37)

Ma proposition est de ne pas faire l'impasse sur la méfiance qui existe dans la population envers ceux qui les représentent, notamment faute de reconnaissance d'une parole populaire. Je veux bien qu'il faille une éducation populaire, mais les gens ne sont pas écoutés, ne sont pas reconnus. Sur les listes aux municipales, il n'y a pas de citoyens tirés au sort, on peut être volontaire pour être désigné par tirage au sort….
La démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple, alors par le peuple non ! Tout le monde est pour gouverner pour le peuple sauf que rien n'est entrepris par le peuple. Il faudrait à partir de listes téléphoniques ou autres, demander aux gens s'ils sont d'accord pour participer à tel ou tel évènement. S'ils ne répondent pas, cela tombe à l'eau mais au moins on aura tenté.

Bruno OLIVIER (convergence 37)

Comment construire une Convergence capable d'emporter la mobilisation citoyenne ?
Comment, au-delà des militants des mouvements syndicaux et sociaux de cultures diverses, et avec les acteurs de la société civile de transformation, proposer et faire prendre conscience à chacun sa capacité d'agir citoyenne ?
Comment atteindre rapidement un haut niveau de mobilisation des salariés, travailleurs indépendants et des familles ?
Nous l'avons commenté toute la journée, tout est attaqué, **il faut assurer sur tous les fronts**. Quelles propositions d'actions faire pour répondre de manière efficace et cohérente à la stratégie de destruction massive en cours ?
Comment démultiplier ? Dès lors comment travailler ensemble ?
Car, la convergence n'est pas encore faite dans la rue. La convergence n'est pas encore faite dans l'action !
Lors des grosses actions et des manifs du mouvement social : ce sont les militants traditionnels classiques, syndicalistes et politiques qu'on retrouve,
Lors des manifestations climats (avec la convergence SP et une base de 25 organisations associatives) et quand on fait une réunion sur le développement territorial : idem, on ne retrouve pas les mêmes personnes,
Et où est le reste de la population ?
Comment dépasser la segmentation du mouvement et des initiatives pour composer la force de la diversité et des réseaux tendus vers des projets communs ?
Constatons encore que nous travaillons toujours trop "en silo", chaque organisation suit souvent ses habitudes, chacun "dans ses rails". Les actions communes se conjuguent plus en additions qu'en multiplications, en apposition qu'en fusion. Comment dépasser le poids d'une réalité et des responsabilités qui assignent chaque acteur, national ou local, à des rythmes, des jeux et des rôles ?
Le contexte évolue et des ponts se construisent :
Ainsi, depuis un an, **la convergence services publics 37 a rapidement rencontré les Gilets Jaunes et à plusieurs reprises**.
Partout, depuis un an, beaucoup de mouvements se sont organisés à l'initiative des jeunes et des mouvements associatifs climatiques. **Convergence Services Publics 37 participe au Collectif Climat Touraine**
Constatons que c'est encore largement insuffisant tant que l'osmose n'est pas effective, et réciproque, avec d'autres mouvements notamment syndicaux.
Aujourd'hui, les acteurs partagent largement que les "enjeux climatiques et sociaux c'est un même combat". Une prise de conscience forte !
Des actes forts sont pris en 2019 au niveau national :
- ainsi l'appel intersyndical national du 03 septembre de Montreuil, des confédérations de jeunes, à propos de l'urgence écologique et sociale.
- ainsi le travail engagé entre la CGT, Greenpeace et ATTAC.
Pour autant cela n'a pas encore entrainé les citoyens à rejoindre l'action collective. ADP est certainement l'illustration de cette paralysie.
Que faire ?
Les démarches transverses telles que celle de la Convergence Nationale et ses partenaires sont déterminantes (élaboration du Manifeste, coordination nationale...)
Le développement de collectifs locaux pour les services publics me semble indissociable d'une logique de comités inter-associatifs, culturels et politiques dans les territoires.
Localement, il conviendrait aussi de sortir des sentiers battus en lien avec la société civile de transformation :
- d'être présent pour co-construire et soutenir les actions de mobilisation autour des communs, de l'action publique, de l'économie sociale et solidaire.
- d'œuvrer au décloisonnement des pratiques d'acteurs.

Le développement de collectifs locaux pour les services publics me semble indissociable d'une logique de comités inter-associatifs, culturels et politiques dans les territoires.
2 axes de travail me semblent à travailler :
- les mobilisations sur le Climat : là où nous avons la possibilité de travailler ensemble, il faut la saisir, et se saisir de ce qui a été lancé par les jeunes : les manifestations climat (dans un cadre associatif bien plus large que le nôtre)
- le Pacte pour la Transition (2) dont bon nombre de préconisations prennent en compte les grands principes qui doivent permettre de co construire les politiques locales et la démocratie.
En résumé :
- construire localement la convergence avec nos partenaires traditionnels
- aller à la rencontre pour co-construire avec les mouvements associatifs, soutenant ainsi leur dynamique émancipatrice contre les tentatives d'instrumentalisation du système dominant.

La convergence services publics 37 remercie l'ensemble des intervenants et des participants.
Nous sommes fiers d'une telle journée qui a permis des débats variés et d'une grande richesse.
Nous remercions tout particulièrement les membres de la Convergence Nationale qui sont venus sur nos terres Tourangelles.
L'ensemble des débats ont montré que les fractures s'accroissent et que le besoin de vrais services publics et justes dans leur répartition sur les territoires se ressentait de plus en plus au sein de la population.
Les modes d'actions, de revendications devront sûrement être renouvelés afin de passer des luttes locales aux mobilisations nationales.
Et, nous devrons être présents, collectivement, avec tous nos partenaires, syndicaux, associatifs, politiques sur les questions climatiques et environnementales, sur l'aménagement du territoire, sur la reconquête de nos services publics et la création de ceux dont nous réclamons avec force.
Ce sont nos combats pour 2020, que nous gagnerons que si nous « convergeons » ….

Pour nous joindre ;
convergencesp37@gmx.com

convergencesp37@gmail.com

Sur la page Face Book ***Convergence Services Publics - Centre Val de Loire***